



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE
DESAMIANTAGE ET DE REHABILITATION DE
LOCAUX DE STOCKAGE AU PARC MUNICIPAL
DES SPORTS (BOIS DE VINCENNES) - LOT 2
DESAMIANTAGE, PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ
SCM ENVIRONNEMENT**

**DÉCISION N° AU-19-416
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 donnant délégation de fonction à Monsieur Pierre Lebeau, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-19-190 en date du 16 mai 2019 de signer le marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – Lot 2 Désamiantage, passé avec la société SCM ENVIRONNEMENT (notifié le 23/05/2019) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de changer le procédé de traitement des déchets amiantés du fait de la faillite de la société seule susceptible de l'effectuer par vitrification ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger le délai d'exécution de l'ensemble des lots du marché du fait de l'attribution tardive du lot 1 suite au référé précontractuel engagé par la société ITALIANO BATIMENT.

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – Lot 2 Désamiantage, avec la société SCM ENVIRONNEMENT sise 3 rue Jean Jaurès 91 860 EPINAY SOUS SENART, et représentée par monsieur YILMAZ Murat, Directeur général.

Le montant en moins-value de l'avenant est de - 4 700,00 € HT (- 5 640,00 € TTC).

Le délai d'exécution des travaux pour l'ensemble des lots est prolongé jusqu'au 15 novembre 2019.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux,
des travaux d'entretien des équipements
publics, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191108-lmc1H6860H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2019
Date de Publication : 18/11/2019